Aix*Marseille université
Socialement engagée

Arrêté n° « UFR Sciences 20221024-3 »

Arrêté UFR Sciences
Master – Bio-Informatique - 2022-2023

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **« Sciences et Technologie »** mention **Bio-informatique** est composé comme suit pour l'année universitaire 2022-2023 :

Master 1 - BIO-INFORMATIQUE
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Nicolas TERRAPON Suppléant(e) : Emmanuel TALLA Liste des membres : Emmanuel TALLA, Nicolas TERRAPON, Pascal RIHET **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1 – BIO-INFORMATIQUE
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Nicolas TERRAPON Suppléant(e) : Aitor GONZALEZ Liste des membres : Nicolas TERRAPON, Denis PUTHIER, Aitor GONZALEZ **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Aix*Marseille université
Socialement engagée

Master 2 - BIO-INFORMATIQUE
Parcours Développement Logiciel et Analyse des Données (DLAD) - Site de Luminy
Semestre 3
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Aitor GONZÁLEZ Suppléant(e) : Nicolas TERRAPON Liste des membres : Aitor GONZÁLEZ, Nicolas TERRAPON, Andres ZANZONI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :
Semestre 4 et Jury de MASTER 2 – BIO-INFORMATIQUE et délivrance du diplôme
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Aitor GONZÁLEZ Suppléant(e) : Nicolas TERRAPON Liste des membres : Aitor GONZÁLEZ, Nicolas TERRAPON, Andres ZANZONI **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 24 octobre 2022

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

Université d'Aix Marseille · AMU ·